



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/cgs/867/16

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 20 OCT. 2016
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 18 octobre 2016

DIFFUSION
MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
M. Kanaan
Mmes Charollais
Heurtault-Malherbe
Luthi
Bohler
MM. Moret
Burri
Macherel
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédit de 347 900 F destiné à l'acquisition du mobilier et des équipements pour le restaurant scolaire, les locaux parascolaires et les locaux affectés aux habitants, situés au parc Geisendorf, rue Lamartine 16 bis

Monsieur le Maire,

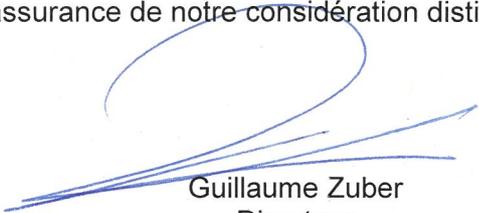
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 28 septembre 2016, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire

Date réelle d'affichage : 6 octobre 2016
Date légale d'affichage : 6 octobre 2016
Fin délai référendaire le : 15 novembre 2016